

L'école de Calvin et les petites écoles de Port-Royal

Autor(en): **Bermond, Elise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1917-1918)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-243908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Sommaire du N° 2 :

L'Ecole de Calvin et les Petites Ecoles de Port-Royal (M^{lle} E. BERMOND). — Séance du 17 avril : Une colonie de vacances, La Rippe (M.-J. FÆS). — **Convocation à la séance du 22 mai.**

L'Ecole de Calvin et les Petites Ecoles de Port-Royal.

Mesdames et Messieurs,

Philippe Monnier, dans son *Livre de Blaise*, commence ainsi le I^{er} chapitre, si magistral, intitulé le Collège :
« L'homme au serre-tête noir, à la face jaune, à la barbe
« longue comme un fil, celui qui n'était pas corps, celui
« qui était pensée, maladie et volonté, leva sa main sèche.

« Il faudra dresser collège pour instruire les enfants,
« afin de les préparer tant au ministère qu'au gouver-
« nement civil. »

« Et le collège fut. »

Nous pouvons ajouter avec joie : « il existe encore ! »

Toute notre attention se trouve actuellement tournée vers lui.

Il semble que la vieille école veuille de temps à autre, nous rappeler qu'elle est un organe vital dans notre République et que, comme tel, elle exige des ménagements, des soins assidus, des reconstituants même à l'occasion, pour que l'organisme précieux — la Cité — qui, pour beaucoup dépend d'elle, se conserve éternellement dans sa première vigueur.

Quand un docteur « entreprend » un malade, il ne se contente pas de l'ausculter, il s'informe soigneusement de ses antécédents, de ses ascendants, de ses origines en un mot. Et c'est là, souvent, que non seulement il trouve la

clef du mal, mais qu'il découvre la manière de le traiter.

Les origines de notre Collège, vous les connaissez tous ; vous savez les péripéties de sa création laborieuse mais joyeuse. Aussi n'est-ce point là que nous nous arrêterons maintenant. Ce qui est intéressant, c'est de voir se répéter cette même histoire un siècle plus tard (exactement 90 ans) dans une communauté préoccupée de revenir à la vérité, à la pureté évangéliques, tout en restant attachée à l'Eglise catholique : nous voulons parler des Jansénistes, à Port-Royal, et des Petites Ecoles fondées par eux sous l'inspiration de Jean Duvergier de Hauranne, abbé de St-Cyran.

Quand on relit l'histoire de Port-Royal, on est frappé des rapports qu'elle présente avec l'histoire de la Réforme à Genève.

Le théâtre est plus petit ; (ce n'est, au début qu'un couvent de femmes, désireux, sous la direction de Son Abbessse la Mère Angélique Arnauld, de revenir à l'observation stricte de sa règle) ; — le terrain est moins large et mieux préparé qu'à Genève en 1535 : les Religieuses étaient soumises par essence, tandis que les Libertins de Genève... suffit ! — enfin le Fondateur a autant d'ardeur et de sincérité que Calvin, peut-être moins de rudesse que lui, — car il appartient à un siècle bien plus policé, — mais, à coup sûr, il a bien moins d'étoffe, de culture et de largeur que lui.

L'un, St-Cyran, est comme l'écho affaibli de l'autre.

Il est tourmenté par les mêmes préoccupations et il passe par les mêmes phases.

Que son ombre me pardonne de le comparer à Calvin ! lui qui a composé tout un ouvrage pour prouver qu'il n'a aucun rapport avec ce fils de la perdition et ses adhérents !

Etablissons du reste d'emblée, pour calmer ses mânes offensés, qu'il n'a, en aucune façon, subi l'influence calviniste ; ses désirs de réforme, bien originaux, étaient les fruits de son âme austère, assoiffée de vérité et de sainteté.

Et comme tout est amoindri dans ce mouvement, sa portée, aussi, est bien moins étendue dans l'espace et dans le temps, et bien moins profonde.

C'est que Jean Duvergier de Hauranne eut une tout autre préparation que notre Réformateur.

Il était né à Bayonne en 1581. C'était donc un Méridional qui, au lieu de traduire la vivacité de sa race dans l'exubérance de ses gestes ou la volubilité de sa parole, avait tourné « son ardeur en dedans » — comme dit Sainte-Beuve¹ — « et n'avait que plus de fond et d'énergie, ce qui n'excluait pas la tendresse ».

Il fit ses humanités dans sa patrie, passa quelques mois à Paris, où il suivit la Sorbonne, puis il entre au Collège des Jésuites à Louvain.

Les Jésuites !

Louvain !

Deux mots qui évoquent en nous de douloureuses associations.

Les Jésuites : ils étouffèrent par leurs menées et leurs persécutions non seulement les doctrines, mais les œuvres florissantes de leur élève : ils dispersèrent ses disciples.

C'étaient des adversaires que Calvin ne connut pas puisque Ignace de Loyola se rendit à Paris, au Collège de France, nouvellement fondé, au moment précis où Calvin en sortait. Ils auraient presque pu se rencontrer sur les bancs de l'école.

Et *Louvain*, si plein des souvenirs de Jansénius et de St-Cyran, dépositaire de portraits originaux, d'une bibliothèque unique, Louvain, depuis 1914, n'existe plus !!

C'était là que Jean Duvergier de Hauranne rencontra l'étudiant flamand Cornélius Jansen — qui latinisa son nom en Jansénius — mais ce ne fut qu'à Paris qu'ils se lièrent étroitement.

Ces deux esprits sérieux, ascétiques même, se convenaient.

Leur amitié se resserra encore par la joie d'études faites en commun, et devint aussi féconde que forte.

Au sortir des Collèges, en 1611, ils se retirèrent ensemble à Bayonne, chez la mère de Duvergier, et là, se mirent avec ardeur à la lecture de l'antiquité chrétienne et surtout de St-Augustin.

Ils voulaient retrouver, pour plus tard l'imposer à l'Eglise, la « vraie science intérieure du Sacrement et de la Pénitence », et s'y acharnèrent avec une telle avidité de savoir qu'ils se refusaient le sommeil. M^{me} de Hauranne disait souvent à son fils « qu'il tuerait ce bon Flamand à

¹ *Port-Royal*, I.

force de le faire étudier ! » Durant cette vie religieuse intense, dans ce face à face avec la Divinité, ce qui frappa le plus ces deux hommes, ce fut la *sainteté de Dieu* et ils se sentirent poussés à réformer, l'un (Jansénius) la doctrine, l'autre (St-Cyran), la vie chrétienne.

A St-Cyran, cette sainteté divine apparaissait si formidable, que jamais l'âme n'était assez repentie, purifiée et pénitente pour se présenter devant elle.

Ce ne fut qu'après cinq ou six ans de labeur commun acharné, que Jansénius et Duvergier de Hauranne se séparèrent, et ce ne fut qu'avec larmes. Durant des années, ils entretenirent une correspondance des plus suivies.

Jansénius retourna à Louvain ; plus tard il obtint l'évêché d'Ypres et ne cessa jamais de lire et de méditer St-Augustin ; de là, son trop fameux livre l'*Augustinus*.

Quant à Duvergier de Hauranne, il reçut, lui, l'Abbaye de St-Cyran (entre le Berry et le Poitou).

A ce moment se place un tournant décisif dans sa carrière : il rencontra, chez son supérieur hiérarchique, l'évêque de Poitiers, un grand seigneur fort bien en cour : M. d'Andilly, ou plus exactement, Arnauld d'Andilly. Celui-ci, très ardent, s'enthousiasma pour l'austère abbé et le mit en rapport de lettres avec sa sœur, abbesse de Port-Royal-des-Champs, la Mère Angélique Arnauld.

St-Cyran, alors (1626) frappait par son extérieur : il avait le front puissant et généreux au-dessous duquel luisaient des yeux passionnés, fiers et impétueux, tandis que tout le reste du visage exprimait la tendresse, la miséricorde, un mélange dominant d'orgueil et d'humilité. Il n'était pas beau, mais il était frappant. Ste-Beuve¹ dit de lui : « C'est un de ces fronts inégaux et fouillés qui ne » trouvent leur beauté qu'en tournant au vieillard. »

Il parlait peu et pourtant l'on sentait que derrière son silence s'amassait une profonde science des Pères de l'Eglise, si consciencieusement étudiés par lui avec Jansénius, et une critique sévère de l'état où l'Eglise chrétienne (catholique) était tombée peu à peu.

Il était comme un de ces volcans si longtemps tranquilles qu'on les croirait éteints ; et puis, un beau jour, le sommet s'entr'ouvre, un jet de flammes s'élance, un torrent de lave s'écoule et, avant qu'on ait pu revenir de

¹ SAINTE-BEUVE. *Port-Royal*, I.

sa stupeur, le calme est rétabli. Lié, à Paris, où il demeurerait fréquemment, avec tout ce qu'il y avait d'éminent dans le monde ecclésiastique, St-Cyran prit bientôt une influence qui dépassa rapidement les étroites bornes du couvent de Port-Royal, de Paris, dont il était devenu le Directeur.

Sa personnalité attira à lui, un à un, les frères et les neveux de la Mère Angélique.

Après M. d'Andilly, ce fut M. Lemaître, fils de sa sœur aînée, une des gloires du barreau parisien, si éloquent « que les plus fameux prédicateurs demandaient de ne point prêcher ce jour-là afin d'assister à ses plaidoyers. »

Puis ce fut son frère, M. de Séricourt — un militaire — qui le suivit dans la retraite ; — puis MM. de Sacy, de Valmont, tous membres de l'« illustre famille » ; enfin, bientôt, d'autres, des étrangers, s'adjoignirent à eux.

Ces conversions firent un bruit énorme à Paris en général, et au Palais en particulier.

Richelieu ne pouvait se résigner à perdre ces « gloires », et ce fut un grief de plus contre St-Cyran ; car Richelieu n'aimait pas le pieux abbé : il le sentait redoutable et il le craignait.

Il lui en voulait de plusieurs de ses écrits trop sincères ; et, reconnaissant en lui une force, il décida de se l'attacher par des faveurs.

Il lui offrit successivement plusieurs évêchés : « Mais, dit Fontaine¹, St-Cyran était un homme sans prise que ni les caresses, ni les menaces n'ébranlaient. »

Alors, irrité de ce que ce simple prêtre refusât hautainement ses bienfaits ; de ce qu'il différât d'avec lui sur certains points de théologie ; de ce qu'il acquérait une trop grande influence sur l'élite intellectuelle du royaume ; Richelieu résolut de se débarrasser de lui.

Il le fit arrêter au printemps de 1637, enfermer à Vincennes, et confisqua (du moins il le croyait) tous ses papiers.

C'est à ce moment précis que St-Cyran nous intéresse plus particulièrement, car c'est dans son donjon de Vincennes que nous voyons naître sa vocation de pédagogue.

Le pieux abbé n'était pas si séparé du monde que Ri-

¹ FONTAINE, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, T. I.

cheliu se l'imaginait, il entretenait une immense correspondance dont l'efficacité était augmentée par son auréole de persécuté.

« Ainsi, dit Fontaine¹, cet abbé invisible et caché dans « le fond d'une prison agissait sur les cœurs avec une « force d'autant plus efficace, que sa parole, sa vertu et « sa personne étaient plus renfermées dans l'obscurité. »

De là, il continuait d'être le Directeur des « pénitents » qu'il avait établis à Port-Royal. Il amena la conversion, puis la vocation du cadet des Arnauld, celui qu'on appela plus tard « le grand Arnauld » — il donnait tous les conseils qu'on lui demandait, s'occupait des intérêts de son Abbaye de St-Cyran, s'intéressait aux orphelins qu'on lui recommandait : il secourt une pauvre veuve, met ses enfants en nourrice et paye leur layette.

Cela le rend tout heureux, il écrit :

« Il y a cette consolation dans les travaux que l'on « prend pour Dieu, qu'Il n'en demande pas de nous le « succès, mais le travail ; que nous nous contentions de « cela sans avoir égard si, dans les peines que nous prenons pour l'instruction du prochain, nous réussissions « bien ou mal¹ ».

Il se plaisait à répéter : « J'aime extrêmement toute sorte d'enfants. » Et cela se sent si bien, que nombre de gens de qualité lui confient l'éducation de leurs fils ; tels, au début MM. d'Andilly et de St-Ange.

St-Cyran remet ces petits à ses fidèles qui se sont retirés à Port-Royal-des-Champs, à côté du couvent des Religieuses et qu'on appelle les « Solitaires ».

Ces Solitaires ne se livrent pas seulement à des exercices de dévotion, ils poursuivent leurs études, font des traductions, s'astreignent à des travaux corporels, comme la culture des jardins et le dessèchement des marais de l'Abbaye. L'éducation des enfants devient bientôt la spécialité des mieux doués d'entre eux, qui fondèrent ainsi les célèbres « Petites Ecoles ».

Lorsque St-Cyran sortit enfin de prison, en 1642. à la mort du Chancelier, il vint faire une longue visite à Port-Royal-des-Champs, s'entretint longtemps avec M. Le-

¹ *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, T. I.

² FONTAINE, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, T. I. Introd. p. XXXI.

maître, — son premier Solitaire. Il le remercie des soins qu'il a pris des petits d'Andilly et de St-Ange, et répond à toutes ses questions touchant l'éducation.

Déjà, de Vincennes, il avait écrit : « Je croirais faire
« beaucoup pour eux (pour les enfants) quand même je
« ne les avancerais pas beaucoup dans le latin jusqu'à
« 12 ans, pourvu que je leur fisse passer le premier âge
« dans l'enceinte d'une maison ou d'un monastère à la
« campagne, en leur permettant tous les passe-temps de
« leur âge et ne leur faisant voir que l'exemple d'une
« bonne vie dans ceux qui seraient avec moi¹. »

Vous voyez quelle importance il mettait au choix des maîtres. Aucun n'était trop supérieur ; il leur donna pour maxime :

« Parler peu, tolérer beaucoup, et prier encore davantage. »

Il exige d'eux, outre la capacité, la discrétion, le désintéressement.

Il ne méconnaît pas la difficulté de leur tâche, il dit :
« Cette fonction d'instruire les enfants est de soi si
« pénible que je n'ai presque point vu d'hommes sages
« qui ne s'en soient pas plaints et lassés pour le peu de
« temps qu'ils y aient travaillé. Les plus religieux dans
« l'Ordre de St-Benoît ont trouvé cette pénitence la plus
« dure de toutes. »

Il se plaint de ce que « les enfants apprennent dans
« le monde tout ce qu'ils doivent ignorer et on souffre
« qu'ils ignorent tout ce qu'ils devraient savoir. »

Ailleurs il écrit :

« Dieu m'a fait voir que toute la science séparée de lui
« n'est rien, et qu'il y a grande peine en ce temps, de la
« façon qu'on la puise dans les écoles, d'allier l'amour de
« Dieu avec la science et de les tenir longtemps ensem-
« ble. L'étude doit être une oraison. »

Des principes d'une telle hauteur établirent solidement la renommée des Petites Ecoles.

De deux qu'il était au début, le nombre des écoliers atteignit bientôt cinquante-six, malgré les persécutions et la dispersion qui s'ensuivit. Comme il ne devait jamais y en avoir plus de cinq ou six sous un même maître, il

¹ FONTAINE, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, T. I. ntrod.

fallut trouver des logis ailleurs que dans la demeure exigüe de Port-Royal des Champs.

Il y en eut à Paris ; puis dans divers domaines qui leur furent gracieusement concédés aux environs de la maison mère : au Chênet près Versailles ; aux Trous, aux Granges.

C'étaient d'exquises demeures rurales, bien faites pour l'étude et les récréations. Telles furent les bases des Petites Ecoles. « C'est merveilleux comme éducation, direz-vous, mais l'instruction ? St-Cyran n'en voyait-il pas l'importance ? »

Si fait, puisqu'il ne confia les enfants qu'à des hommes de la valeur de M. Lemaître, le célèbre avocat, qui dans la solitude, travaillait à la traduction des « Offices de Cicéron » et à une Vie des Saints ; de Nicole, l'humaniste, doublure du grand Arnauld et l'auteur de ces « Essais de Morale » dont M^{me} de Sévigné aurait voulu faire un bouillon et l'avaler¹ ; de Lancelot, éducateur-né, qui enseigna si bien le grec à Racine ; de M. Hamon, le tendre médecin, auteur d'exquis petits « Traités de Méditation », le consolateur des Religieuses persécutées et qui sut tant se faire aimer, que Racine voulut être enterré à ses pieds ; de Tillemont, l'historien qui commença par être élève lui-même et adorait les enfants. Il mit si bien en pratique les principes enseignés dans les Petites Ecoles qu'il fut le créateur de la méthode scientifique pour son « Histoire Ecclésiastique », n'acceptant rien sans l'avoir contrôlé avec une critique rigoureuse. L'historien anglais Gibbon qui, plus tard, puisa largement dans ses ouvrages, dit de lui : « Je me servis des « Recueils de Tillemont dont l'inimitable exactitude prend « le caractère presque du génie » ; de Lemaître de Sacy, traducteur de la Bible ou reviseur plutôt de la traduction de Lefèvre d'Etaples et de la Bible de Genève.

Quel était « l'horaire et le programme », comme nous dirions aujourd'hui, des Petites Ecoles ?

Voici, d'après Fontaine :

« On se levait à 5 h. $\frac{1}{2}$ et on s'habillait soi-même. Ceux « qui étaient trop petits étaient aidés par un garçon. On « faisait la prière en commun dans la chambre et ensuite « chacun étudiait sa leçon qui était de la prose pour le

¹ Lettres de M^{me} de Sévigné à M^{me} de Grignan, du 4 novembre 1671.

« matin. A 7 h., chacun la répétait au maître l'un après
« l'autre. On déjeunait ensuite et en hiver on se chauffait.
« Après le déjeuner, on se remettait à sa table, chaque en-
« fant faisait sa version qu'on lui recommandait de bien
« écrire. La version faite, ils la lisaient au maître l'un
« après l'autre. S'il restait du temps, on leur faisait ex-
« pliquer la suite de leur auteur qu'ils n'avaient point
« préparée. A 11 heures, on allait au réfectoire et un de
« ceux qui avaient été confirmés récitait un verset du
« Nouveau Testament en latin.

« Les enfants d'une même chambre étaient à une même
« table avec leur maître qui avait soin de leur servir à
« manger et même à boire. (St-Cyran insistait pour qu'on
« enseignât aux enfants à manger de tout.) On faisait la
« lecture pendant le repas. Au sortir du réfectoire, on al-
« lait en récréation au jardin en tout temps, excepté lors-
« qu'il faisait mauvais ou qu'il était nuit. Comme le jar-
« din était fort vaste et plein de bois et de prairies, il était
« défendu de sortir sans permission d'un espace qui était
« marqué. Les maîtres se promenaient au même lieu sans
« jamais perdre de vue leurs enfants. »

« A 1 h., on allait dans une salle commune jusqu'à 2 h.
« Les enfants y apprenaient un jour la géographie et un
« autre l'histoire. A 2 h., ils remontaient dans leurs cham-
« bres pour étudier la poésie, dont ils faisaient la répétition
« au maître à 4 h., après quoi ils goûtaient. Ensuite, ils
« étudiaient le grec de la même manière que les autres
« leçons et ils en faisaient la répétition. »

« Vers 6 h., on soupait. Tout s'y passait comme au dîné.
« La récréation qui suivait ce repas durait jusqu'à 8 h.
« que les enfants remontaient à leurs chambres pour étu-
« dier leur leçon du lendemain. A la demie, on faisait la
« prière en commun. Tous les enfants des différentes cham-
« bres, les Messieurs et les domestiques y assistaient. Après
« qu'elle était finie, chacun retournait à sa chambre pour
« se coucher, le maître de chaque chambre était présent ;
« ainsi il se couchait le dernier et se levait le premier. »

Les exercices corporels n'étaient pas négligés : on leur accordait 2 h. par jour.

« Telle était la conduite que l'on suivait dans les Ecoles
« de Port-Royal. On y avait un plus grand soin de l'âme

¹ SAINTE-BEUVE. *Port-Royal*.

« que du corps. Les châtimens y étaient très rares. Un
« seul regard du maître faisait plus d'impression que
« n'auraient fait des traitemens sévères qui auraient plu-
« tôt indisposé les enfans contre les maîtres qu'ils ne les
« auraient véritablement corrigés. Si l'on en voyait quel-
« qu'un dont l'exemple fût nuisible aux autres, on le ren-
« voyait sans qu'aucune considération fût capable de le
« faire rester. »

Cependant, il était prescrit de châtier de verges la ré-
sistance et la récidive dans les fautes.

« Ils étaient habillés d'une même manière, afin qu'il
« n'y eût point entre eux de jalousie, si les uns avaient été
« habillés plus proprement que les autres. »

En sortant de ces Petites Ecoles, les jeunes gens pou-
vaient sauter les collèges pour entrer dans les établisse-
mens supérieurs.

Certaines institutions (celles des Jésuites en particu-
lier) en prirent ombrage. Malgré le coup que leur avait
porté les Provinciales de Pascal, — cet ardent défenseur
des Port-Royalistes, — les disciples de Loyola relevaient
la tête en toute occasion et trouvaient sans cesse de nou-
veaux prétextes à l'attaque.

Aussi les pauvres Petites Ecoles furent-elles bien sou-
vent inquiétées, démembrées, puis dispersées finalement.

Outre la grande supériorité que leur conférait la valeur
des maîtres, elles offraient celle de nombreuses et heureuses
innovations. En cela, elles devancèrent leur temps.

Elles ne prenaient que le *bon sens* comme règle : ainsi
on commença à y enseigner d'après la méthode de Pascal
(c'est notre méthode phonétique actuelle). Molière en a
donné un très amusant aperçu dans le *Bourgeois gentil-
homme*, et M. Jourdain est tout émerveillé de la nouvelle
science que lui révèle son maître de philosophie.

Et cette lecture est enseignée en français. Notez ceci :
au XVII^e siècle, en France, on enseignait encore à lire
en latin ; les pauvres enfans avaient donc, — outre la
difficulté d'assembler des lettres et de déchiffrer des syl-
labes, — celle de le faire dans une langue à eux incom-
préhensible.

Du reste, en tout, ils commencent par le français.

On a pu dire d'eux :

« La fonction littéraire de Port-Royal a été, en effet,
« de vulgariser certaines habitudes saines de raisonner et

« d'écrire, de les faire tomber peu à peu dans le domaine
« du commun ; ces Messieurs, par leurs Méthodes, ont
« contribué à élever la moyenne du bon sens en France. »

C'est que, en matière littéraire comme en matière religieuse, les Port-Royalistes remontèrent aux sources, ils vouèrent un culte à l'antiquité ; connaissant le grec, ils l'enseignèrent admirablement et mirent ainsi leurs élèves en rapports constants avec les plus parfaits modèles.

Et puis, surtout, ils ne se contentèrent pas de paroles bien sonnantes, de phrases subtiles plus ou moins bien tournées (souvent les leurs n'étaient pas tournées du tout) ; ils voulaient d'abord l'idée substantielle et féconde, la logique impeccable et claire : c'étaient des raisonneurs qui dédaignaient l'enjolivement, la fleur de rhétorique.

Aussi avons-nous de la peine à nous imaginer que c'est à un de leurs élèves que nous devons les *Mille et une Nuits* !

Eh ! bien oui.

En 1670, les Port-Royalistes, désireux d'avoir des éclaircissements sur la doctrine de l'Eucharistie dans les communautés orientales, avaient fait adjoindre à l'ambassade de Louis XIV, à Constantinople un « attaché théologique ». Cet attaché, qui avait nom Antoine Galland, était bibliophile avec passion. Il acheta nombre de vieux livres arabes pleins de contes féeriques et les rapporta en France une fois sa mission terminée. Il les traduisit dans ses loisirs. Il trouva tant de plaisir à ce travail très profane, qu'il se hâta de le faire partager à ses concitoyens¹.

Ces Messieurs ne crurent pas s'abaisser en composant eux-mêmes des Manuels et ils y réussirent admirablement. Beaucoup de ces petits livres sont des œuvres littéraires.

Lancelot, par exemple, fit des Méthodes incomparables pour enseigner les langues anciennes et modernes, et un « Jardin des Racines Grecques », en vers français.

Ils expurgeaient soigneusement les textes latins afin de pouvoir, très vite, mettre les auteurs mêmes dans les mains de leurs élèves ; et, notez bien, ils enseignaient les langues vivantes par l'usage, faisaient traduire les ouvrages de vive voix. Ils abordaient le grec directement et non pas à travers le latin.

C'est une des gloires de Port-Royal que d'avoir ressuscité

¹ Voir le *Temps*, du 31 décembre 1912.

le grec, et celui qui en profita le plus magnifiquement fut Jean Racine, car, grâce à Lancelot, il lisait si facilement les auteurs grecs qu'il put leur emprunter le sujet de ses principales tragédies.

C'est que, lorsque, à 15 ans, le jeune homme vint étudier chez ces Messieurs aux Granges, les élèves venaient d'être dispersés, de sorte qu'il eut, pour lui tout seul, des maîtres tels que Lancelot, Nicole, Antoine Lemaître, Hamon.

« Jamais, je crois, enfant m'a reçu une éducation pareille, dit M. Jules Lemaître¹. Comme instruction, c'est unique, c'est magnifique et plus que princier. Comme enseignement religieux, c'est intense. »

A cet émerveillement universel devant les Méthodes Pédagogiques de Port-Royal, on pourrait croire que jamais, auparavant, on n'avait rien tenté de pareil.

Grave erreur !

Vous avez déjà entrevu tout à l'heure, que, un siècle plus tôt, ces innovations avaient non seulement été tentées, mais menées à bien par notre grand réformateur.

Il est très curieux de constater que, dans les deux cas, c'est ce même besoin de vérité absolue, de retour aux sources, qui engendre les mêmes effets.

Calvin et St-Cyran offrent de grandes analogies de caractère : chez tous deux, même profondeur, même sérieux, même austérité. Ils souffrent de voir la chrétienté s'écarter de la doctrine évangélique pour écouter des voix humaines qui l'éloignent de cette sainteté réclamée par Dieu à ses enfants.

Tous deux, depuis leur enfance, sont destinés à la prêtrise.

Mais l'un, Calvin, plus intelligent, plus privilégié, car il a profité du renouveau intense que la Renaissance fit éclater en France de son temps, Calvin, dis-je, abandonne bientôt la théologie (et qui disait alors théologie disait encore scolastique) pour le droit.

Il quitte alors Paris pour étudier à Orléans et à Bourges, où il reçoit les leçons des illustres juristes Pierre de l'Etoile et Alciat ; retourne à Noyon ; revient à Paris.

« Ainsi, dit Doumergue, il va de lieu en lieu, du Nord au Midi et du Midi au Nord de la France et de l'Eglise.

¹ Conférences faites à Paris en 1908.

« voyant, écoutant, observant, notant, enrichissant son cœur
« et sa conscience, non moins que son intelligence de tout
« ce qu'il trouve chez les hommes et dans les bibliothèques :
« prodige de travail, d'un ascétisme rigoureux, et cepen-
« dant plein de jeunesse, recherché, fêté. Tous les cercles
« se le disputent et partout, et sur tous il exerce cette
« mystérieuse influence, cette puissance irrésistible de séduc-
« tion et d'attraction qui est un des signes les plus carac-
« téristiques de la puissance du génie.

« Ceux qui le connaissent l'aiment ¹. »

St-Cyran, lui, ne fréquente que les Universités de Louvain et de Paris et ne se livre qu'à l'étude de St-Augustin.

Son champ est très borné.

Tous deux, au milieu de leur carrière, sont saisis par l'importance de l'éducation.

St-Cyran ne songe qu'à écarter du monde la jeunesse, afin qu'elle puisse faire son salut, et la pousse, plus ou moins inconsciemment, vers les Ordres ; tandis que Calvin voit en elle le véhicule qui transmettra d'âge en âge cette doctrine, à la pureté de laquelle il a consacré sa vie. Pour lui, l'enfant, c'est le futur citoyen de l'Etat théocratique qu'il rêve.

Il faut, pour le préparer à la vie publique, *éveiller sa conscience, former son caractère*, créer en lui des forces morales, tout autant, et plus, qu'enrichir son esprit, afin qu'il soit digne de son mandat.

Il exprime cela, en ces termes, dans un de ses Articles publié à Genève, en 1536 : « Il est fort requis et quasi nécessaire pour conserver le peuple en pureté de doctrine, que les enfants, dès leur jeune eage soyent tellement instruits qu'ils puissent rendre raison de la foy, affin qu'on ne laisse deschoyr la doctrine évangélique, ains que la sentence en soyt diligemment retenue et baillée de main en main et de père en filz. »

Comment Calvin s'y prend-il pour réaliser cette œuvre ?

Pas un instant il ne songe à se substituer aux parents, à établir l'internat, auquel, plus tard, St-Cyran aura recours.

Il se sert d'une institution déjà existante mais qui n'aboutissait à rien : le Collège de Rive ; car, trouve-t-on dans une brochure du temps :

¹ Jean Calvin, *les hommes et les choses de son temps*, I.

« Après l'établissement de la Réforme à Genève, un des premiers soins des citoyens fut de mettre l'instruction publique en harmonie avec les nouveaux besoins de l'Eglise et de l'Etat. A cet égard, tout se trouvait à faire¹. »

Calvin qui, dans sa première jeunesse, du temps des Collèges de la Marche et de Montaigu, avait compris que la première réforme à accomplir « était la réforme des études », rêvait d'une école en deux sections, nettement différenciées mais reliées l'une à l'autre par la coordination des études :

La Schola privata, appelée aussi Gymnasium ; et la Schola publica ou Académie.

Nous ne nous occuperons que de la première, la seconde n'ayant pas son équivalent dans les Petites Ecoles. Cependant, elles sont si étroitement liées qu'il est difficile de parler de l'une sans parler de l'autre et nous devons souvent les associer dans ce terme : les écoles...

Le premier soin de Calvin fut de chercher des maîtres dont l'excellence s'imposât. Lui, qui devait tant aux siens, aux Mathurin Cordier, aux Melchior Wollmar, aux Cop, aux Lefèvre d'Etaples, etc., etc. ; savait quelle influence déterminante ils exercent sur leurs élèves.

Il eut l'ambition de donner aux futurs citoyens de Genève son maître chéri entre tous, celui à qui il avait dédié son Commentaire à la I^{re} Epître aux Thessaloniens, avec la merveilleuse préface que vous connaissez : Mathurin Cordier.

Celui-ci enseigna d'abord au Collège de Rive (1536-1538), quitta Genève quand Calvin fut exilé, puis y revint en 1541 et y enseigna jusqu'à sa mort en 1564. Ce n'était pas besogne aisée que de former un Corps enseignant à cette époque.

Chose étrange, dans ce domaine, Genève, — dont actuellement, on dit que la moitié de la ville enseigne à l'autre, — Genève, alors, à l'exception de Jean du Perril et de Jean Barbier, n'avait personne à offrir.

La plupart des maîtres venaient de France. Une heureuse circonstance aida notre Réformateur : les Professeurs de l'Académie de Lausanne, ne voulant pas se sou-

¹ L'ordre et la manière d'enseigner en la ville de Genève au Collège, 1538, rééditée par S. Bétant.

mettre à la conception laïque de l'Ecole des MM. de Berne, maîtres du Pays de Vaud, démissionnèrent en masse.

Calvin n'eut alors que l'embarras du choix. Il s'empressa de s'attacher le jeune homme qu'il avait rencontré autrefois en France, chez des amis communs, Théodore de Bèze qui, non seulement devint son bras droit dans la réforme des études, mais y apporta certains éléments essentiels que Calvin ne pouvait donner. Car les grands hommes rigides ont besoin de disciples plus doux qui les complètent, tout comme les chênes solides gagnent à s'orner des gracieux festons du lierre qui s'appuie sur eux.

Les candidats à l'enseignement devaient passer un examen devant la Vénérable Compagnie des Pasteurs, puis, dans la suite, aussi devant le Petit Conseil ¹.

Théodore de Bèze fut un des rares admis sans examen. Mais la science ne suffisait pas, ils devaient présenter les qualités morales de la plus belle eau. Calvin — comme plus tard St-Cyran — donnait une importance extrême à la puissance de l'exemple, au caractère des maîtres, qui avant tout, doivent être des éducateurs. Ils doivent se distinguer par leur piété, par la concorde et l'amour qui règnent entre eux ¹.

Ce ne fut que lorsqu'il eut pourvu à l'excellence de l'enseignement que Calvin se préoccupa de l'édifice.

Le Collège de Rive était par trop défectueux ! Vous savez comment on le remplaça par le bâtiment actuel. Vous savez qu'il ne fut achevé qu'en 1562. Les fenêtres étaient sans vitres, les élèves devaient fournir le papier pour les fermer. Ce n'est qu'après la mort de Calvin que le Conseil se décida de faire poser des carreaux ¹.

Le chauffage était fourni par des « braseros » aux frais des élèves.

Ces détails, qui aujourd'hui nous font frissonner, ne nuisaient en rien à l'instruction.

A 6 heures du matin, en été ; à 7 heures en hiver, les élèves arrivaient de toutes les parties de la ville.

On commençait par la prière, puis venait l'appel.

Gare aux retardataires ! gare surtout aux menteurs ! Le mensonge était, avec l'irrespect et le blasphème, ce que Calvin punissait le plus rigoureusement, et ce qui cau-

¹ Maurice Ch. THUDICHUM. *Calvin als Pädagoge*.

sait ces explosions de colère, dont il s'humilia plus tard devant les Syndics.

Ne croyez pas cependant que cette discipline toute spartiate excluait la douceur !

Calvin diminua de beaucoup les châtimens corporels dont on abusait si cruellement pour la moindre peccadille dans toutes les écoles du XVI^e siècle.

On travaillait jusqu'à 9 h., avec une pause au milieu pour le déjeuner.

Venait ensuite la prière de clôture, et les enfans, divisés par quartiers, en quatre escouades, étaient reconduits à la maison par leurs maîtres : il fallait veiller à ce qu'ils parlassent latin entre eux.

A 11 heures, la classe reprenait avec, chaque jour, une heure du chant des Psaumes en français ; car, Calvin, pendant son exil — si fécond pour lui — de Genève à Strasbourg, avait enseigné à l'école, — modèle pour ce temps-là, — que dirigeait Sturm, et il avait adopté les idées de ce directeur sur la musique. Seulement, tandis que Sturm voyait dans le chant, outre le bienfait de la musique, le développement de la prononciation, Calvin y découvrait un moyen d'édification.

De midi à 4 h. se succédaient :

l'enseignement général ;

le goûter — sans tumulte — ;

la prière ;

les travaux personnels ;

la mémorisation des leçons.

A 4 h., élèves et maîtres avaient une réunion générale. Le directeur décernait, à qui le méritait, éloge ou blâme ; puis, trois élèves, en français, récitaient l'Oraison dominicale, la Confession de foi et les Dix Commandemens. Le directeur bénissait ensuite l'assemblée qui se dispersait dans le même ordre et sous la même conduite que le matin.

Une variante se présentait le mercredi : on commençait par un sermon ; suivait une leçon de déclamation, puis une discussion sur les sujets étudiés pendant la semaine ; ou bien, deux fois par mois, on entendait la lecture d'une composition écrite.

Le lendemain, on annonçait les résultats et l'on plaçait les élèves par décuries d'après leur valeur « sans avoir égard à l'âge ni à la maison ».

Le samedi, congé, pour que chacun se préparât à la solennité du lendemain et repassât ses leçons.

Qu'enseigne-t-on dans ces heures de travail ? D'abord les langues anciennes.

Calvin, grande innovation pour l'époque, faisait au grec presque la même place qu'au latin pour la lecture du Nouveau Testament ; des Pères de l'Eglise dans l'original ; et des chefs-d'œuvre impérissables qui rendent toutes les passions humaines. C'est le retour aux sources. Il cultivait l'éloquence latine qui lui paraissait nécessaire à la piété.

Ensuite, Calvin, — et c'est là qu'il est plus grand innovateur encore, — un siècle avant les Solitaires, fait une place spéciale, sa vraie place, à l'enseignement de la langue maternelle, au français, car, dit l'opuscule déjà cité : « On instruit les enfants ès trois langues les plus excellentes, c'est à savoir en Grec, en Ebreu, en Latin : encore « sans compter la Langue Française, laquelle, toutefois « (selon le jugement des gens sçavants) n'est pas du tout « à mépriser. »

L'estime que Calvin accorda au français dans les études eut une influence marquée sur la littérature, et le conduisit à traduire lui-même, en 1541, son Institution Chrétienne, de latin en français.

Nous disions tout à l'heure que les Solitaires enseignaient les langues vivantes par l'usage, Calvin y avait songé avant eux, et si bien qu'on introduisit au Collège l'enseignement de l'allemand (influence de Berne) et, pour le faire progresser, on décida d'envoyer à Zurich quatre écoliers genevois pour lesquels Calvin lui-même écrivit à ses amis de là-bas, les priant de leur trouver une demeure dans quelque famille pieuse.

Malheureusement la tentative eut si peu de succès (nous étions déjà réfractaires au germanisme !) qu'on ne la renouvela pas.

Quant aux sciences naturelles, aux arts, à la géographie physique, aux mathématiques, elles n'occupaient qu'une très petite place comme dans toutes les écoles du XVI^e siècle.

La gymnastique et les jeux ne font l'objet d'aucune

¹ L'ordre et la manière d'enseigner en la ville de Genève, au Collège; 1538, réédité par S. Bétant.

mention spéciale dans le « Programme », si nous pouvons nommer ainsi les « *Leges Academiae* » de Calvin. Cependant, le fondateur a dû songer aux ébats des garçons puisqu'il prévint, autour de son Collège, une cour dans un lieu « beau au regard », « exposé à l'air de bise », « bien aéré », « alègre et salubre ».

Ce ne fut qu'à la fin du XVIII^e siècle que la gymnastique y fut introduite.

Au terme de l'année scolaire, en avril, il y avait de grands examens. Car c'est Calvin qui inaugura chez nous les examens, après en avoir vu les bons effets chez Sturm, à Strasbourg, et à l'école de Nîmes.

Nous les honnisons souvent maintenant sans nous souvenir qu'ils ont marqué un progrès immense dans la réforme des études, due au mouvement protestant.

Calvin avait trop souffert, comme enfant, d'être jeté dans une classe au bon plaisir de ses maîtres, — en particulier du précepteur des jeunes Montmor, avec qui il était venu étudier à Paris — sans qu'on s'inquiât de savoir s'il était ou non préparé à recevoir l'enseignement qu'on lui imposait.

Il reconnut combien il est nécessaire de se rendre compte où en sont les écoliers avant de leur faire poursuivre leurs études.

Alors, après les examens, avec l'importance que vous savez, venaient les Promotions. « Le jour des Promotions de l'école », dit M. Borgeaud, dans son beau livre sur l'Académie de Calvin, « étant l'unique fête publique tolérée par les Ordonnances de Calvin, devinrent bientôt la solennité genevoise par excellence. Ils (les professeurs) avaient la place d'honneur à côté des Syndics, et dans le cortège qui se rendait à St-Pierre, et au « banquet du recteur » dans la Seigneurie faisait les frais. »

Vous voyez quelle impression d'ordre presque majestueux se dégage de cette organisation scolaire, à tel point que, non seulement elle fut fréquemment imitée à l'étranger, mais surtout qu'elle attira des élèves de tous les points de l'Europe. Les parents sérieux d'alors s'imposaient de réels sacrifices pour donner à leurs enfants le privilège d'étudier à Genève. Quel honneur pour nous ! mais quelle responsabilité !

Nous qui avons — je ne crains pas de le dire — la plus haute tâche dans l'Etat, car c'est des âmes que nous for-

mons que dépend toute la société future, nous sentons-nous capables de maintenir le niveau de nos écoles à une pareille élévation ? Et pourtant nous le devons car, comme dit Péguy :

« Plus nous avons de passé, plus nous avons de mémoire
« (plus ainsi, comme vous le dites, nous avons de respon-
« sabilité ¹). »

Certes, pourtant, du temps de Calvin, la position des Professeurs n'était pas matériellement brillante. Ils étaient si mal payés que beaucoup d'entre eux (il s'agit ici surtout des Professeurs d'Académie) durent accepter les offres plus lucratives de l'étranger et aller y enseigner.

Mais ils avaient — par leur valeur personnelle et par leur fonction — un tel prestige qu'ils étaient les égaux des pasteurs (ils étaient souvent pasteurs eux-mêmes) et des magistrats.

Triés sur le volet, leur personnalité s'imposait. Ils avaient en Calvin un exemple admirable de désintéressement, de piété, d'énergie, de logique et de persévérance dans la foi. Et puis, on n'a pas assez insisté sur ce fait. Calvin, au fond, en même temps qu'il est humaniste et longtemps avant d'être théologien, est essentiellement pédagogue. Il n'a rien écrit dans ce domaine. Ses idées, sur ce sujet, sont éparses dans ses ouvrages et dans ses lettres, mais elles suffisent pour nous convaincre.

Quand il s'établit à Genève sur l'injonction de Farel, c'est comme professeur tout simplement. « Ce Français », comme le nomment les registres du Conseil, donnait, à St-Pierre, une heure de leçon publique par jour sur la Sainte Ecriture.

Son œuvre capitale l'« Institution Chrétienne » est selon Rodewald ¹, l'enseignement de la religion chrétienne ; elle lui assure une place d'honneur dans la littérature pédagogique religieuse.

Et ses catéchismes ? Ne sont-ils pas des manuels, des essais de vulgarisation de la religion à l'usage des simples et des petits ?

Il aimait les enfants.

¹ PÉGUY, *Notre jeunesse*, p. 211.

² Johannes Calvin Gedanken über Erziehung mit besonderer Berücksichtigung seiner Briefe Otto Rodewald (thèse).

Il s'efforçait de servir de père à tous ceux qui étaient séparés de leur famille ; il recommandait à des amis lointains et avec une tendre sollicitude les étudiants (il y en avait de tout âge) qui devaient quitter Genève. Tant de ses lettres en font foi !

Il était pédagogue-né, et pourtant nous avons grand-peine à nous représenter cet homme austère, grave et sévère, en contact avec les petits. Il lui manquait le sourire et la bonne grâce, nous semble-t-il.

Oui, mais la chaleur de cœur, profonde et sincère, ne lui faisait pas défaut. Il n'avait pas d'enfants à lui (son propre fils unique ne vécut que quelques jours) ; c'est pour cela peut-être qu'il ne savait pas se dérider extérieurement avec eux.

Mais la famille de ce « pétrisseur de consciences » c'était la multitude : « Ne compté-je pas mes fils par dizaines de « milliers dans toute la chrétienté ? » écrit-il quelque part.

Et comme il les suit, les exhorte et les conseille ! Comme il développe leur responsabilité individuelle, — ce don du calvinisme au monde chrétien — pour qu'ils sachent s'écarter de ce qui pourrait nuire à leur développement.

En même temps, il leur inspire un tel amour pour notre petite cité, que tous, comme s'ils défendaient leur propre cause, se mettent à travailler aux fortifications de notre Genève, sans cesse menacée !

A ce régime, la vie de famille se trouve vivifiée, car dans une ville où manquent les bals publics, les distractions mondaines, la famille ne peut que plus étroitement s'unir, les parents se vouer plus complètement à leurs enfants.

Aussi quelle pépinière d'apôtres furent ses Ecoles ! quel séminaire de Réformateurs pour les Eglises du dehors ! quelle élite « européenne » elles formèrent !

C'est que tous, professeurs et élèves, rivalisaient de zèle pour les faire briller ! Ils s'adonnent, — comme cela se fit plus tard à Port-Royal — à la composition d'ouvrages destinés à enrichir la branche qu'ils enseignent.

« Car, dit M. Borgeaud, sitôt installés, les premiers « professeurs de l'Académie de Genève songèrent tous à « mettre au jour quelque œuvre qui leur fît honneur ! »

C'est ainsi que l'on vit paraître une « Grammaire hébraïque », d'Antoine Chevalier ;

des Versions latines, de Victor Béraud ;

la Traduction française du Nouveau Testament, par Calvin et de Bèze ;

des Commentaires de Homère, Pindare, Sophocle, Euripide, Thucydide, etc., par François Portus, qui témoignent du niveau extraordinaire atteint par l'enseignement du grec à Genève, dans la deuxième moitié du XVI^e siècle ;

et bien d'autres ouvrages encore, il est impossible de tout nommer.

C'est l'humanisme qui fleurit.

Ce n'est que plus tard que la théologie prendra le dessus.

Les épreuves ne furent pourtant pas épargnées à ces Ecoles : de 1567 à 1572, la peste régna avec de courtes interruptions, les élèves du dehors furent rappelés par leurs parents ; les nouveaux inscrits n'osèrent pas franchir nos murailles : c'était le vide et la misère.

Elles connurent aussi la dispersion : en 1586, le duc de Savoie avait mis un siège serré autour de la ville, il faisait arrêter tous les étudiants étrangers qui venaient à Genève.

Bèze fit tous ses efforts pour remédier à cet état de choses ; car Bèze, en succédant à Calvin dans sa tâche, avait hérité de son amour pour son œuvre. « Il avait compris, dit Borgeaud¹, l'appui considérable que la chétive « république, pauvre en argent et en soldats, pouvait trouver dans l'intérêt que le monde protestant avait à la « prospérité de son école. Et, en rattachant toujours plus « étroitement l'une à l'autre, il travaillait au salut de « toutes deux. »

Tout fut inutile dans le cas particulier ; non seulement les élèves manquaient, mais aussi les fonds ; et les professeurs durent être déchargés.

Nous ne parlerons pas ici des attaques menées par les adversaires religieux.

Malgré tout, l'Ecole de Calvin ne succomba pas : elle se ranima au premier souffle fortifiant et elle vit encore parmi nous.

Alors pourquoi les Petites Ecoles, mieux assises matériellement (elles avaient tant de protecteurs influents) ne

¹ Académie de Calvin, p. 325.

survécurent-elles pas, elles, à leurs vicissitudes ? La faute n'en est donc pas seulement aux persécutions, puisque les protestants, qui furent persécutés, bannis, chassés, n'ont pas diminué, au contraire.

Il y a peut-être une cause d'ordre théologique : se différenciant du catholicisme, les Port-Royalistes ne s'en séparent pas assez franchement ou ne s'y rallient pas assez complètement : de là, des ennemis dans les deux camps.

Il y en a une autre d'ordre purement moral ou social : ils ont commis l'erreur de croire qu'on ne peut pas faire son salut dans le monde, et ils en ont soigneusement retiré leurs élèves. Alors ceux-ci ne se trouvaient pas préparés pour la vie : ou bien ils succombaient devant leurs adversaires ; ou bien ils se perdaient en de stériles controverses théologiques par où s'écoulait toute leur vitalité.

Fermant leurs portes aux bruits du dehors, ils n'ont pu voir venir les transformations inévitables et s'y adapter.

Racine en est un vivant exemple : au sortir des Petites Ecoles, il est d'abord ébloui, puis accaparé par la vie mondaine.

Graduellement, il s'éloigne de ses maîtres et de leurs enseignements jusqu'à sa cruelle lettre à Nicole. Il ne pouvait pas mettre d'accord les doctrines reçues avec les exigences de sa nouvelles existence. Et puis, il n'est personne de plus intransigeant envers les parents et les maîtres que les enfants dont ils ont fait l'éducation !

Ce n'est que plus tard, après de dures épreuves, qu'il revint — avec quelle ferveur et quelle joie ! — au refuge sûr et profond de ses premières années.

Eh bien ! Calvin a su — et ce sera sa gloire éternelle — préparer l'homme pour l'existence, dans le plus large sens du mot. Par l'externat, dès son enfance, il l'initie à sa future vie de citoyen. Il ne fait pas disparaître les obstacles, comme les Jansénistes ; il suscite une force pour les vaincre en lui montrant sa *responsabilité*.

Il accueille les idées extérieures pour les examiner avant de les combattre ou de se les assimiler.

« Son école, fondée sur l'intérêt général (et non pas
« uniquement sur le salut individuel) doit façonner des
« hommes non seulement par la raison, mais par le *carac-*
« *tère*.

« Elle fait un rempart moral pour la ville par les parentés spirituelles qu'elle se crée dans le monde¹. »

Ecoutez plutôt ce qu'écrit Lambert Daneau dans la dédicace d'une de ses œuvres aux Syndics et Conseils de Genève :

« En 1560, je suis venu, le cœur rempli d'enthousiasme
« en votre Académie, non point parce qu'elle était aux
« portes de notre France, car il y en avait d'autres, mais
« parce qu'elle m'offrait la source la plus pure de cette
« doctrine céleste qui avait été celle de mon maître, le
« jurisconsulte martyr Anne du Bourg. Je n'ai pas besoin
« de dire quels furent les maîtres que j'y rencontrai. L'é-
« loge de ceux qui vivent comme de ceux qui déjà sont
« morts est dans toutes les bouches. Je dirai ceci toutefois
« librement et sans crainte d'éveiller la jalousie de per-
« sonne des nôtres, que tant de lumières du monde, tant
« d'hommes du plus grand mérite et du plus haut renom,
« dans toutes les branches du savoir, me sont apparus en
« cette cité qu'elle m'a semblé être quelque'un des marchés
« les plus riches du commerce littéraire de l'humanité. »

Ce n'était certes pas pour les divertissements que pouvait offrir notre ville qu'affluaient tous ces étrangers : nous n'avions ni tournois, ni spectacles, ni bombances ! La famine régnait souvent chez nous, quand il plaisait au duc de Savoie de nous fermer ses marchés.

Mais c'est bien autre chose que nous pouvions donner à ces fils d'une Europe déchirée et ensanglantée (déjà ! alors) par les luttes religieuses ; c'était l'aliment spirituel, puisé aux sources de la vérité éternelle, qui renforce les consciences, qui permet de se passer de la gloire et de ces biens matériels qu'on n'acquiert qu'à coups de coude.

Jamais nous ne saurons tous les germes de vie qui ont été lancés dans le monde entier, au delà des bornes de notre minuscule patrie, au delà de la mer, au delà de l'Europe et de l'Océan, par le Collège de Calvin et par ses Professeurs aux tuniques élimées et aux chambres sans feu !

Nous venons, Mesdames et Messieurs, de mettre en pratique la méthode en honneur à l'Ecole de Calvin et aux

¹ Cité par Maurice Ch. THUDICHUM dans sa thèse : *Calvin als Pädagoge*.

Petites Ecoles de Port-Royal : nous venons de retourner aux sources.

Ces sources n'ont jamais manqué de redonner la vigueur et la force à ceux qui veulent gravir le droit sentier de la vie qui monte.

Genève, mars 1918.

Elise BERMOND.

Séance du 17 avril.

Une colonie de vacances : La Rippe s/Crassier.

Avant d'aborder le sujet qui est de décrire la vie dans une colonie de vacances, M. Faes nous fait un peu de statistique prouvant le développement considérable pris ces dernières années par les Colonies de vacances.

La Colonie de St-Gervais recueille les enfants nécessiteux de ce quartier et est absolument gratuite. Puis M. Faes nous conduit en promenade jusqu'à la Colonie de St-Gervais et nous fait goûter les multiples joies de ce petit paradis terrestre. Nous visitons les spacieux locaux de la maison aménagée un peu en caserne, ses installations rudimentaires mais suffisantes ; nous assistons aux douches et aux repas des enfants ; nous participons à leurs jeux — parades militaires des garçons, entre autres, répétitions théâtrales, rondes, etc...

M. Faes nous montre un théâtre de verdure, que la Colonie s'est taillée à l'entrée des bois et plus bas dans le vaste pré communal la tache noire d'un immense brasier : car à La Rippe la grande fête, c'est le premier août, avec ses farandoles, autour des flammes, avec ses cris de joie et ses chants mêlés aux accents patriotiques de la Fanfare du village.

Mais l'après-midi s'écoule et après goûter, nous suivons les colons dans leur promenade à travers bois. Les gais propos s'échangent sous la hêtrée, on chasse la chanterelle, on glisse dans les sapinières, et l'on revient en chantant.

Le soir après souper, les petits acteurs de la Maison hos-